



« CE QUI EST DIT
NE MEURT PAS. »

Le Griot DU JOUR

Chronique Quotidienne des Choses Vues et Entendues

MÉTÉO DES ÉTONNEMENTS



Mali-Météo annonçait dimanche des orages accompagnés de pluies et de vents forts sur la région de San ainsi que le sud de Mopti et de Koulikoro. Prudence donc sur les axes de ces zones, où la visibilité peut tomber en quelques minutes. Les cent arbres plantés dimanche à Koulikoro, eux, n'ont rien à redire à ce programme.

N° 039 — ÉDITION DU MATIN

MARDI 18 AOÛT 2026

PRIX : 3 COLAS — mais ça vaut un grin entier

RAS BATH ET ROSE : SEPT ANS FERME

★ *La chambre criminelle de la Cour d'appel de Bamako a condamné lundi 17 août Mohamed Youssouf Bathily et Rokia Doumbia à dix ans de réclusion criminelle, dont trois avec sursis, après plus de trois ans de détention.* ★

Écouter L'article Les nouvelles Les chiffres En bref S'abonner



Montage à deux volets : à gauche, un homme à dreadlocks et lunettes en tunique claire ; à droite, une femme en hijab devant un micro de studio, les deux personnalités visées par la condamnation à sept ans ferme
PHOTOGRAPHIE JOURNAL DU MALI

La chambre criminelle de la Cour d'appel de Bamako a condamné, lundi 17 août 2026, Mohamed Youssouf Bathily, dit Ras Bath, et Rokia Doumbia, connue sous les noms de « Rose Vie chère » et « Rose Poivron », à dix ans de réclusion criminelle, dont trois assortis du sursis. Le verdict est rapporté par Studio Tamani, l'AMAP, le Journal du Mali et Le Soft.

La part ferme de la peine s'établit à sept ans pour chacun des deux accusés, précise le Journal du Mali. Le même journal rappelle que les deux personnes condamnées avaient passé plus de trois années en détention avant de connaître la décision de la cour. Les comptes rendus consultés n'indiquent pas la date de leur interpellation initiale.

Selon l'AMAP, la condamnation est assortie de sanctions pécuniaires. L'agence nationale ne détaille pas, dans le texte consulté par notre rédaction, la nature

exacte de ces sommes ni leur destinataire. Aucune des sources disponibles ce mardi ne mentionne l'exercice d'une voie de recours contre l'arrêt rendu la veille par la juridiction bamakoise.

Le procès s'est tenu sur deux journées d'audience, indique Le Soft, qui a suivi les débats. L'interrogatoire des accusés a été suivi d'une discussion sur des enregistrements versés au dossier, puis des réquisitions du parquet et des plaidoiries de la défense. Le ministère public avait requis dix ans de prison, selon le même titre.

Toujours d'après Le Soft, les accusations ont été contestées à la barre et une partie des éléments produits a été écartée des débats. Notre rédaction ne dispose pas du texte de la motivation de l'arrêt et ne peut donc préciser lesquels des faits reprochés ont été retenus par la cour, ni sur quel fondement.

Les dénominations des deux personnes condamnées varient d'une source à l'autre : « Rose Vie chère » chez Studio Tamani et au Journal du Mali, « Rose Poirron » à l'AMAP et au Soft, qui écrit également Rokiatou Doumbia. Ces écarts d'usage portent sur des surnoms devenus publics, et non sur l'identité de l'intéressée.

L'affaire refermait l'un des dossiers judiciaires les plus suivis de la capitale depuis trois ans. Elle intervient dans une semaine chargée pour les prétoires bamakois : le Pôle judiciaire spécialisé de lutte contre la cybercriminalité a par ailleurs

condamné un informaticien à trois ans de prison ferme pour vol, rapporte Le Soft.

Restent en suspens le contenu intégral de la décision, le montant des condamnations financières et la suite procédurale éventuelle. Aucune réaction des avocats des deux parties n'était disponible dans les sources consultées à l'heure où nous mettions sous presse. Le Griot du Jour y reviendra dès que les pièces auront été rendues publiques.

LE GRIOT DU JOUR, D'APRÈS STUDIO TAMANI, L'AMAP, LE JOURNAL DU MALI ET LE SOFT

ÉDITION
EXTRAORDINAIRE !



Dix ans de réclusion criminelle, dont trois avec sursis, ont été prononcés lundi 17 août par la chambre criminelle de la Cour d'appel de Bamako.

La part ferme s'élève à sept ans pour chacun des deux condamnés, selon le Journal du Mali.

Les deux personnes jugées avaient passé plus de trois années en détention avant le verdict.

Le parquet avait requis dix ans de prison à l'issue de deux journées d'audience, rapporte Le Soft.

L'AMAP indique que la peine est accompagnée de sanctions pécuniaires, dont elle ne détaille pas le montant.

CHRONIQUE DU FLEUVE

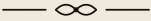
Par notre envoyé spécial
Le Scribe de Bozola

Un métier, ce n'est pas une phrase dans un discours : c'est une machine à coudre posée chez soi, un fauteuil de salon, une presse qui tourne le matin. Ce que nos jeunes réclament tient en peu de mots : un outil, un client, et la paix pour travailler. Le reste — les colloques, les thèmes, les banderoles — viendra après, et viendra mieux. On n'a jamais nourri une famille avec une motion de soutien.



« « La main qui tient un outil ne tend pas la main. » »

RÉACTIONS
(ET RETENUES)



UN IMPRIMEUR DE BAMAKO :
Nos machines tournent ; ce sont les charges qui tournent plus vite.

UNE COIFFEUSE DU DISTRICT :
Le métier nourrit. Reste à convaincre le client que le talent aussi se paie.

UN JEUNE DE BANKASS :
Quatre mois d'apprentissage, une attestation, une machine. Maintenant, les commandes.

UN BÉNÉVOLE DE LA BIENNALE :
On installe les délégations. Le reste se jouera sur le terrain.

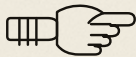
LE VIEUX POSTE DE RADIO DU GRIN :
On me répète beaucoup. On m'écoute moins. C'est là que naissent les rumeurs.



PETITES ANNONCES
DE BAMAKO



- CHERCHE apprenti sérieux pour atelier de couture ; les vingt-sept diplômés de Bankass étant déjà pris, se présenter tôt.
- IMPRIMEUR de Bamako propose devis, papier et patience ; règlement à la livraison, pas à la prochaine promesse.
- SALON DE COIFFURE recherche local en dur, dans un quartier où l'on passe à pied ; loyer discutable, pas le tarif.
- ASSOCIATION cherche cent trous pour cent arbres, et surtout cent arroseurs pour la saison sèche qui suivra.
- AVIS aux amateurs de nouvelles rapides : atelier gratuit de vérification, apportez votre téléphone et votre doute.



Le journal, chaque matin à 6 heures.

Recevoir la Une de demain

KIDAL : SIX BLESSÉS
ÉVACUÉS VERS GAO

Le CICR a transféré dimanche 16 août six blessés du centre de santé de référence de Kidal vers l'hôpital de Gao.

Le Comité international de la Croix-Rouge a assuré dimanche le transfert de six blessés depuis le centre de santé de référence de Kidal vers l'hôpital de Gao, rapporte le [Journal du Mali](#). L'opération a été conduite par l'organisation humanitaire, seule mentionnée comme intervenante dans ce déplacement sanitaire.

Selon le même journal, ce nombre correspond aux six militaires maliens que le FLA affirme avoir remis à l'organisation. Cette affirmation émane du groupe armé et n'est pas confirmée, dans les sources consultées, par une communication officielle des autorités maliennes.

Le transfert intervient quelques jours après la libération, jeudi 13 août, de 82 militaires maliens détenus par des groupes armés. L'état de santé des six blessés évacués n'est pas précisé.

[JOURNAL DU MALI](#)

FONCIER : UN PÔLE
SPÉCIALISÉ ANNONCÉ

Le gouvernement veut confier les litiges fonciers à un pôle spécialisé pour mettre fin à l'éparpillement des procédures, rapporte Le Soft.

Face à des dossiers qui s'éternisent, à des procédures dispersées et à une multiplicité d'acteurs, le gouvernement entend changer de méthode dans le traitement des contentieux fonciers, écrit [Le Soft](#). Un pôle spécialisé doit être mis en place pour concentrer ces affaires aujourd'hui réparties entre plusieurs juridictions.

Le titre bamakois décrit le règlement des litiges de terre comme un casse-tête judiciaire persistant. Le calendrier de la réforme, ses effectifs et son ressort territorial ne figurent pas dans les éléments dont dispose notre rédaction ce mardi.

Le foncier alimente une part importante du contentieux civil dans le pays. La portée réelle du dispositif dépendra du texte qui l'instituera.

[LE SOFT](#)

TOMBOUCTOU : ATTERRISSAGE
FORCÉ SANS VICTIME

Un appareil des Forces armées maliennes s'est posé en urgence lundi après-midi à Tombouctou, sans faire de victime.

Un accident aérien est survenu lundi dans l'après-midi à Tombouctou, sans faire de victime, indique [l'AMAP](#) de source militaire. L'agence renvoie à un communiqué de l'État-major. [L'Essor](#) évoque de son côté l'atterrissage forcé d'un appareil de l'Armée de l'Air et confirme l'absence de blessé.

Aucune des deux sources ne précise le type d'aéronef, le nombre de personnes à bord ni la cause de la manœuvre d'urgence. Aucune indication n'est donnée sur d'éventuels dégâts matériels au sol ou sur la piste.

Une enquête technique n'est pas mentionnée à ce stade par les communications consultées.

[AMAP](#)

NOUVELLES D'AFRIQUE

TCHAD : 1,76 MILLION DE DOSES CONTRE LE CHOLÉRA

L'Organisation mondiale de la Santé a remis lundi au Tchad plus de 1,76 million de doses de vaccin oral contre le choléra, rapporte l'AMAP. Ces doses sont destinées à renforcer la réponse à l'épidémie qui sévit dans plusieurs zones du pays.

L'agence malienne ne précise pas le nombre de cas recensés ni les provinces concernées par la campagne à venir. Le calendrier de déploiement des doses et les localités retenues en priorité ne figurent pas dans la dépêche consultée.

NOUVELLES DU MONDE

LA MECQUE : PACTE DE DÉFENSE À TROIS

L'Arabie saoudite, la Turquie et le Pakistan ont signé le 7 août à La Mecque un accord de défense mutuelle, rapporte le Journal du Mali. Le texte prévoit qu'une attaque armée contre l'un des trois signataires serait considérée comme une attaque contre l'ensemble.

Le journal bamakois analyse un accord susceptible de modifier les équilibres de sécurité au Moyen-Orient. Les modalités concrètes d'application, les engagements militaires précis et les réactions des autres capitales de la région ne sont pas détaillés dans l'article consulté.

LES CHIFFRES QUI PIQUENT

Réclusion criminelle prononcée à Bamako, dont trois ans avec sursis	10 ans
Part ferme de la peine pour chacun des deux condamnés	7 ans
Blessés transférés de Kidal à l'hôpital de Gao par le CICR	6
Militaires maliens libérés le 13 août	82
Céréales remises au gouverneur de Kayes pour les populations vulnérables	près de 400 tonnes
Enfants ciblés par la semaine de nutrition à Bafoulabé	plus de 41 000
Doses de vaccin oral contre le choléra remises au Tchad par l'OMS	plus de 1,76 million
Poches de sang collectées à Ansongo samedi	plus de 50
Honoraires réclamés à l'INPS par un avocat, selon Le Soft	165 millions de FCFA
Arbres plantés à Koulikoro n'ayant réclamé aucun honoraire	100

INTERVIEW EXCLUSIVE DE LA PRESSE À IMPRIMER

Q : Vous vivez de quoi, au juste ?
R : De papier, d'encre et de commandes. Les trois arrivent rarement le même jour.

Q : On dit le secteur dynamique. Vous confirmez ?
R : Il fait vivre du monde, oui. Une centaine d'entreprises se sont même regroupées en association, ce qui est déjà un exploit d'organisation.

Q : Et les obstacles dont parlent les acteurs ?
R : Je préfère laisser mes patrons les nommer. Moi, je constate simplement que je m'arrête plus souvent que je ne le voudrais.

Q : Un souhait ?
R : Qu'on m'apporte des textes vérifiés. J'imprime tout ce qu'on me donne : c'est ma qualité et c'est mon défaut.

LE MOT DU JOUR

« Recoupement »

(nom masculin)

Opération consistant à demander la même chose à deux sources qui ne se connaissent pas. Dure trois minutes, épargne trois semaines d'excuses.

RIONS UN PEU !

Un jeune revient du grin en courant : « Une grande nouvelle circule ! » Son père demande : « Elle vient d'où ? » — « De quelqu'un qui l'avait entendue. » Le père se rassoit : « Alors laisse-la circuler encore un peu, elle finira bien par trouver une source. »



LE JEU DU GRIOT

Remettez ces lettres dans l'ordre : F-I-I-R-E-V-R-É. Huit lettres pour désigner le geste que la Semaine nationale de la jeunesse recommande avant de partager une nouvelle.

Réponse dans l'édition de demain.

Réponse d'hier : Neuf points d'écart — et neuf titres.

LE SONDAGE DU GRIN

Une nouvelle vous arrive par téléphone. Que faites-vous d'abord ?

JE CHERCHE LA SOURCE

JE DEMANDE AU GRIN

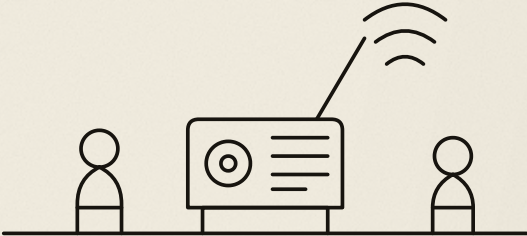
JE NE TRANSMETS RIEN

Hier, le grin a voté (1 voix) : Le thé au grin 100 % · Le match à la radio 0 % · Rentrer tôt quand même 0 %

LE DESSIN DU JOUR

par Coulibaly, graveur au poste

ÉCOUTONS JUSQU'À LA FIN AVANT DE RACONTER AU GRIN.



SEMAINE DE LA JEUNESSE VÉRIFIER PUIS PARTAGER LE POSTE N'INVENTE RIEN

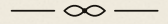
Au grin, deux auditeurs attendent la source avant de se faire une opinion.

EN BREF MAIS ENCORE PLUS FORT

- L'opérateur économique Ibrahim Kalilou Yattassaye a été placé sous mandat de dépôt lundi à Bamako, après une garde à vue de 48 heures et une plainte des syndicats de magistrats SAM et SYLIMA, rapporte Le Soft ; il est présumé innocent.
- Le ministre-Commissaire à la Sécurité alimentaire, Redouwane Ag Mohamed Ali, a remis lundi au gouverneur de Kayes, le général de brigade Moussa Soumaré, près de 400 tonnes de céréales pour les populations vulnérables.

- Les communes de Tominian, Yasso, Lanfiala et Bénéna ont arrêté leurs priorités d'investissement au titre du Fonds minier de développement local, avec l'accès aux services de base en tête.
- L'Essor rapporte que plusieurs groupes terroristes ont été neutralisés à Andéramboukane et Gathi-Loumo dans le cadre de l'opération Dougoukoloko.
- Mali-Météo a annoncé dimanche des orages accompagnés de pluies et de vents forts sur la région de San et le sud des régions de Mopti et de Koulikoro.
- Vingt-sept jeunes des communes de Koulogon, Lessagou et Soubala ont reçu à Bankass des machines à coudre et leurs attestations après quatre mois de formation en coupe et couture.
- Les Aigles Dames du basket poursuivent leur préparation avant la Coupe du monde féminine de la FIBA, prévue du 4 au 13 septembre à Berlin, après un stage en Espagne.
- Le Cameroun a remporté la 14e CAN féminine en battant le Malawi 3-0 dimanche à Rabat, selon l'AMAP.
- Le pape Léon XIV a renouvelé dimanche son appel à mettre fin aux violences contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée.

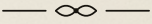
PHRASE DE SAGE



« La nouvelle qui court arrive la première ; celle qui marche arrive juste. »

— Proverbe du Mandé, rapporté au grin de Sébénikoro

L'ENQUÊTE DU DIMANCHE



Engrais subventionnés : la panne annuelle d'une chaîne que personne ne montre

Le grand format de la semaine — l'ouverture se lit librement, la suite avec votre compte, gratuit. Toutes les enquêtes.

ABONNEZ-VOUS !



LE GRIOT DU JOUR paraît chaque matin. Abonnement au mois chez le libraire, au trimestre chez le porteur ; les commerçants qui souhaitent une annonce la déposent la veille, avant l'heure du thé.

RECEVOIR LE JOURNAL

Chaque matin à 6 h, heure de Bamako, le journal complet en PDF dans votre boîte. Gratuit, désabonnement en un geste.

LE GRIOT DU JOUR — CE QUI EST DIT NE MEURT PAS.

Sources de cette édition : Studio Tamani · AMAP · Journal du Mali · Le Soft · L'Essor · Sabel Tribune · Sikafinance · Agence Ecofin

Nous écrire : contact@griotdujour.com · Les rubriques · Qui fait ce journal · Passer une réclame : griotdujour.com/reclame

Suivez le journal sur Facebook · Telegram